



Communiqué de presse
20 février 2003

REUNION THEMATIQUE A BOURGOIN-JALLIEU - MARDI 18 FEVRIER 2003 La maîtrise de la demande d'énergie et les différents types de production d'électricité

La 3^{ème} réunion thématique organisée dans le cadre du débat public sur le remplacement de la ligne électrique à 400 000 volts entre Lyon et Chambéry a réuni une cinquantaine de personnes dans la Salle Polyvalente de Bourgoin-Jallieu, mardi 18 février 2003. Marc Jedliczka, membre de la CPDP, a animé la réunion et a donné la parole à 7 experts, invités par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), avant d'engager le débat avec le public.

Michel Labrousse (Agence Explicit, Paris), a retracé l'évolution de la production d'énergie et les différents moyens de production utilisés aujourd'hui : pétrole, nucléaire, cogénération, énergies renouvelables. Il a achevé son intervention par la nécessité de décentraliser les moyens de production (production par un industriel, une collectivité, un particulier), appelés à s'intensifier pour des raisons économiques (coût concurrentiel), politiques (maîtrise de la demande d'énergie) et environnementales. La France s'est engagée à doubler la part de la production d'énergie issue des énergies renouvelables d'ici 2010.

Michel Hersemul (D.R.I.R.E Rhône-Alpes) et Jean-Marc George, de la délégation rhônalpine de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ont présenté les orientations de l'Etat. Le premier a dressé le bilan de la production et de la consommation française. La France produit plus d'électricité (527 TWh) qu'elle n'en consomme (452 TWh). Elle est exportatrice d'énergie. Ses moyens de production se doivent d'être de plus en plus diversifiés. Le second a présenté les politiques de maîtrise de l'énergie. Les motivations environnementales (diminution des rejets des gaz à effet de serre) ont succédé aux impératifs économiques. Les particuliers, responsables de 50 % de ces rejets (déplacements, habitat...), sont les premiers visés par la nouvelle politique énergétique. Maîtrise de la consommation, promotion des énergies renouvelables et des productions décentralisées, changement des comportements dans le domaine des transports sont les pistes d'action principales.

Jean Verseille, responsable du développement du réseau de transport à RTE, a évoqué en préambule les principes généraux de la gestion de l'offre et de la demande d'électricité en France. L'accès au réseau doit être assuré à tous sans distinction. Il a ensuite énuméré les mécanismes de développement de production et a insisté sur le développement de l'éolien entraînant une augmentation des aléas pour la gestion en temps réel de la production s'appuyant notamment sur l'exemple danois. Jean Verseille s'est attaché enfin à démontrer qu'une alternative production à la ligne Lyon-Chambéry se traduirait par l'émergence de nouvelles contraintes pour le réseau avec un coût 15 fois supérieur à la ligne.

Ce sont ensuite les producteurs qui se sont succédé à la tribune. D'abord le SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy), représenté par Jean-Pierre Scotton, qui avec une usine d'incinération de déchets, produit de l'énergie par le biais de la cogénération. Puis Energie du Rhône, avec Gaëtan Paternostre, qui exploite plusieurs gros moyens de production (hydraulique, cogénération, énergies renouvelables). Enfin, François Meslier, Directeur de la branche énergie d'EDF, apportait son soutien au projet de RTE pour des raisons économiques mais surtout au nom du développement durable. EDF a la volonté de développer les productions alternatives comme l'éolien. Ces technologies ont toutefois besoin de moyens complémentaires rapidement mobilisables. Il faut donc parallèlement améliorer le rendement des stations hydrauliques de pompage des Alpes produisant une énergie non polluante, ce que permettra le projet de RTE.

Si, lors des premières réunions, les interventions portaient souvent sur des problèmes de tracé et de voisinage de la ligne, il en a été tout autrement à Bourgoin-Jallieu. Maîtrise de la demande, promotion des énergies renouvelables, développement de la cogénération, fonction de solidarité du maillage national du réseau de RTE, coût économique et environnemental de l'électricité. Malgré un public plus restreint, compte-tenu d'un thème moins mobilisateur que les fois précédentes, et au-delà d'échanges techniques parfois ardues, a émergé un besoin de réflexion sur les choix énergétiques du pays et les équipements nécessaires.

Le débat se poursuit avec le site www.debatlyonchambery.org et le numéro vert (0 805 100 001).
Les réunions de synthèse se dérouleront à Montagnole le 18 mars et à la Tour du Pin le 25 mars 2003.

Contacts

Commission Particulière du Débat Public Ligne électrique à 400 000 volts de Lyon à Chambéry - 59 rue du Commandant Perceval -
73 000 Chambéry / www.debatlyonchambery.org / Tél. : 04 79 68 56 10/Fax : 04 79 68 56 14
Agence Isabelle Dejeux - Cyril Chenu / 8, rue Joseph Serlin - 69 001 Lyon / cyril@agence-idejeux.fr / Tél. : 04 72 07 44 90 / Fax : 04 72 07 44 99